

Règlement Du Club

Introduction

Le Ski Club de Val Louron a été créé en 1976. Il encadre des jeunes en ski et en snowboard dès le niveau débutant jusqu'au plus haut niveau pyrénéen.

Sécurité et respect

Apprendre à faire du ski, c'est bien. L'adhésion à un club et la participation à des cours demandent aussi que les jeunes et leurs parents respectent :

- les consignes de sécurité affichées sur la station (règles d'embarquement au télésiège, maîtrise de la vitesse, avalanches...)
- la montagne (pas de déchets...)
- les autres (personnel des remontées mécaniques, moniteurs et entraîneurs, bénévoles du club, autres skieurs évoluant sur la station...)
- les règles (celles de ce règlement et celles des compétitions)

Forfaits :

- La station accorde la gratuité aux enfants du canton de Bordères Louron âgés de moins de 18 ans, aux enfants âgés de moins de 6 ans au 31 mars de la saison en cours, et aux compétiteurs.
- Les autres jeunes bénéficient d'un forfait saison à un tarif plus que préférentiel.
- Les parents des jeunes inscrits au club bénéficient d'un forfait saison à tarif préférentiel. Ceci est fait pour compenser le travail bénévole de ces personnes au sein du club.
- Aucun forfait ne pourra être remboursé pour quelque raison que ce soit.
- En cas d'oubli du forfait saison, seule solution : redescendre le chercher !
- En cas de perte du forfait saison, vous pouvez le faire refaire à la billetterie. Une somme de 2€ peut vous être demandée.
- Quand les cours ont lieu à Peyragudes, les jeunes bénéficient d'un forfait journée gratuit ; les Louronnais de moins de 18 ans se font établir leur forfait saison. Pour les adultes accompagnateurs, aucune réduction n'est accordée. Il est interdit d'aller réclamer une réduction pour un forfait adulte sous prétexte que vous avez acheté un forfait saison Val Louron.
- Tous les forfaits saison sont personnels et ne peuvent être prêtés.

Ski Club

Val Louron



Vallée du Louron · Hautes · Pyrénées

- Les jeunes ne peuvent passer au couloir ESF que quand ils sont en cours. Ce couloir ne peut pas être utilisé lors des flèches et du ski libre en famille ou entre copains.
- Toutes les sommes versées par les parents pour les forfaits adultes ou enfants sont reversées intégralement à la station.

Assurances : Tous les adhérents du club sont licenciés à la Fédération Française de Ski et sont donc couverts en responsabilité civile. Ceux qui désirent une assurance supplémentaire (secours sur piste notamment) peuvent le faire lors de l'inscription. Toutes les informations se trouvent sur internet ffs.fr rubrique « prenez votre licence en ligne » et sur le premier bulletin de la saison.

Encadrement : Le club fait appel à des moniteurs et entraîneurs de l'ESF de Val Louron. Les jeunes sont aussi encadrés par des moniteurs et entraîneurs de la FFS qui encadrent bénévolement.

Certificats médicaux : Tous les adhérents doivent fournir un certificat de non contre indication à la pratique du ski alpin ou du snowboard : les snowboarders confirmés, les poussins et compétiteurs tous les 3 ans, les autres 1 seule fois suffit lors de la 1^{ère} inscription.

Animations : Le club organise des animations destinées à apporter de l'argent au club. Cela permet de baisser les cotisations et de permettre au plus grand nombre de découvrir le ski. La participation de tous est vivement souhaitée. Il y a les soirées descentes aux flambeaux pendant les vacances scolaires, des soirées en début et fin de saison, des courses, le marché de Noël....

Les groupes :

Groupes Pré-Club Initiation :

14 cours dans l'hiver sont programmés, 1 cours une fois par semaine, la samedi ou le dimanche.

Les parents doivent fournir un goûter qui tiendra dans la poche de l'anorak. Aucun avoir ou remboursement ne sera effectué à partir du moment où 8 séances ont lieu.

Les enfants motivés sont acceptés à partir de 4 ans révolus. Les plus âgés sont acceptés mais progressent plus vite. Cela peut poser des difficultés et demander des aménagements.

Groupes Pré-Club Perfectionnement

22 séances dans l'hiver sont programmées en général. Pas de remboursement prévu à partir de 15 séances.

1 séance hebdomadaire le samedi pendant les vacances de Noël (2 fois) et pendant les vacances de février (4 fois)

2 séances hebdomadaires en dehors de ces périodes, les samedis et les dimanches.

Le club participe à 2 rassemblements réservés aux jeunes de cet âge : Le Desman à Gavarnie et les Maynats à Peyragudes. Aucune aide financière n'est prévue pour les enfants et les adultes pour le déplacement et l'hébergement. Le club ne participe pas à d'autres courses.

Une présence régulière est souhaitable. Skier en dehors des cours aussi. Les enfants qui auront un niveau trop faible en fin de pré-club (à 9 ans) pourront se voir refuser l'inscription l'année suivante. Les jeunes plus âgés qui se trouvent encore dans ces groupes ont l'obligation de participer à la course du club en fin de saison.

Microbes

On est microbe en octobre pour l'hiver qui arrive quand on fait dans l'année 9 ans (U10). Ces enfants ont, s'ils ont le niveau, comme seule solution l'inscription dans ce groupe (ou alors aller en snowboard). Ces jeunes qui rentreront poussins l'année suivante ont l'obligation de participer à 2 courses parmi les suivantes : Club, Maynats, Desman, flèches. Dans le cas contraire, leur inscription n'est pas garantie la saison suivante.

Poussins et Compétition

- Ski intensif et passage dans les piquets sont de bonnes façons d'accéder à un bon niveau. Tout le monde ne peut pas gagner (on n'est pas au foot ou au rugby ou 50% des compétiteurs gagnent, sans compter qu'il peut y avoir match nul). L'important est de progresser, développer le goût de l'effort... et d'apprendre à aimer la montagne. Tous ceux qui poursuivent l'activité jusqu'à 16-18 ans auront un excellent niveau.
- On est poussin en octobre pour l'hiver qui arrive quand on fait dans l'année 10 ou 11 ans (U12). Les enfants qui font 10 ans cet hiver ont s'ils ont le niveau, comme seule solution l'inscription dans ce groupe (ou alors aller en

ski Club

Val Louron



Vallée du Louron · Hautes · Pyrénées

snowboard). Il y a entraînements tous les mercredis, les samedis et dimanches, plus des jours de stage pendant les vacances de Noël et de février. On peut participer aux stages d'été ou de Toussaint organisés par le club. Aucun remboursement ne sera accordé en cas d'annulation de cours.

- Qualifications Tous les compétiteurs peuvent participer aux courses de secteur. Pour participer aux courses régionales et inters, il faut être qualifié. Le règlement se trouve sur le cahier technique du comité régional Pyrénées est.
- Les déplacements pour les compétitions L'entraîneur se rend par ses propres moyens au lieu de RDV. Il est transporté par les parents. En courses de secteur, les personnes qui prennent leur voiture ne pourront obtenir aucun remboursement du club (ni autoroute, ni essence...). En régionales : le club délivre des reçus pouvant donner droit à des crédits d'impôts. Pour l'hébergement, le moniteur est remboursé sur justificatif (demi-pension uniquement, les repas du midi ne sont pas pris en compte, ni les hôtels 3 ou 4 Etoiles...). Le club n'avance pas d'argent. Les accompagnateurs ne sont pas remboursés des frais engagés pour l'hébergement.
- Chaque compétiteur recevra sur sa demande une aide de 35€ par week-end si les nuits sont passées dans un endroit payant. Aucun remboursement ne sera donné quand les compétitions ont lieu dans les stations suivantes : Mourtis, Luchon, Peyragudes, Saint-Lary, Piau.
- Le parent responsable du groupe doit s'occuper des inscriptions aux courses. Le club paie les inscriptions aux courses (entre 7 et 10€ par compétiteur inscrit même absent) L'inscription n'est pas automatique. Les parents doivent confirmer l'inscription auprès du parent responsable du groupe avant la date et heure donnée par celui-ci. Si le délai est dépassé, l'enfant ne sera pas inscrit.
- Le parent responsable réserve l'hébergement. Chaque enfant compétiteur doit avoir le nécessaire pour payer les frais et du fart.

ski Club

Val Louron



Vallée du Louron · Hautes · Pyrénées

- Aide aux compétiteurs pour les stages d'été (comités départemental et régional) et pour les championnats de France benjamins minimes : le club apportera une aide financière de 10€ par nuit.
- L'aide de parents pour les déplacements en course est indispensable. Chaque club doit en effet fournir un ou des contrôleurs de porte. Ceux-ci bénéficieront d'un forfait gratuit.
- **Le casque** : obligatoire pour tous. Il doit être entièrement rigide. Pour les poussins et compétiteurs. Pour les compétiteurs, prévoir un casque avec protection amovible pour le visage. Indispensable en slalom et interdit en géant. A partir de U14, casque homologué Fis obligatoire en géant.
- **Protection dorsale** : obligatoire pour les poussins, benjamins minimes, conseillé dès le plus jeune âge.
- **Les Skis.** La grande question ! Vous trouverez toujours quelqu'un pour les trouver trop court ou trop long. C'est vrai qu'il ne faut pas exagérer quand même mais bon, le principal c'est le skieur ! Pour les plus jeunes, il faut des skis à la taille ou sensiblement plus petits que l'enfant. Les skis de slalom (beaucoup plus courts que la taille du skieur) ne sont indispensables qu'à partir de la catégorie benjamins mais vivement conseillés dès poussins. A partir de la catégorie cadets, il y a des normes FIS.
- **Les chaussures** : elles auront 2 crochets chez les tous petits, puis 3 et enfin 4 crochets. Il vaut mieux avoir des chaussures un peu souple chez les poussins. La dureté se mesure : Flex 45 pour les petits, 60 à 70 pour les poussins (4 crochets en poussin 2^{ème} année), Flex 100-110 quand on skie vite, Flex 130 pour les compétiteurs juniors... Tout dépend aussi des marques.
- **La combi** est utile à partir des benjamins pour gagner quelques dixièmes. Elle n'est plus interdite chez les poussins.
- **Protection de tibia** indispensable à partir de poussin en slalom.

FREERIDE

2h30 par semaine pendant 14 week-ends.

On entre dans le groupe freeride :

-après une année de poussin

-si on a l'âge, il faut avoir participé à la course du club l'année précédente, et le niveau sera évalué.

Ski Club

Val Louron



Vallée du Louron · Hautes · Pyrénées

Aucun avoir ou remboursement ne sera effectué à partir du moment où 8 séances ont lieu.

SNOWBOARD

2 heures par semaine pendant 14 week-ends pour les débutants et intermédiaires, 2h30 pour les autres avec 22 séances.

Aucun avoir ou remboursement ne sera effectué à partir du moment où 8 séances ont lieu.

Flèches : Le club organise des flèches. Les enfants du club ne participent pas à celles organisées par l'ESF

Sanctions

Le non-respect de ce règlement entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'à :

- l'exclusion temporaire votée par le bureau du club.
- l'exclusion définitive votée par le CA du club.

Information

- Les adhérents ont à leur disposition un site internet, le numéro de téléphone et les mails des responsables de groupes.
- Ils recevront des SMS donnant des informations ou demandant d'aller sur le site du club.
- Les parents peuvent aussi questionner les moniteurs et entraîneurs, les responsables de groupe ou aller à l'accueil de l'ESF. Ceux-ci transmettront vos questions au Ski Club.

BON HIVER, BON SKI..... !!!!!!!!!!!